

Mairie de
Causse et Diège

Loupiac
12700 CAUSSE ET DIEGE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de CAUSSE ET DIEGE

26 septembre 2022

Relevé des délibérations

Président : Serge Masbou

Secrétaire de séance : Jérôme Calmettes

Présents : Lionel Carrière, Florie Vallet, David Soulier, Jérôme Calmettes, Cédric Macouin, Véronique Contesse, Sébastien Issalis, Martine Mercadier, Yves Favre, Serge Masbou

Pouvoirs : Pierre Gondon à Serge Masbou, Isabelle Delaire à Yves Favre, Vincent Sérieyssol à Lionel Carrière, Michel Henin à Véronique Contesse

Absents : Christophe Carsac

Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 10 Votants : 14

Approbation de la séance du 24 mai 2022 : approuvée

N°35-2022 : Autorisation vente métaux à l'entreprise SIRMET : approuvée

**N°36-2022 : Autorisation de principe vente avec dation en paiement à Sérignac : approuvée
(Sébastien Issalis n'a pas participé au vote)**

N°37-2022 : Suppression indemnité sonneur de cloches : approuvée

**N°38-2022 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 :
approuvée**

N°39-2022 : Décision modificative budget principal : approuvée

N°40-2022 : Décision modificative budget assainissement : approuvée

N°41-2022 : Adoption du RPQS 2021 SIE de Foissac : approuvée

**N°42-2022 : Modifications des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage
public : approuvée**

**N°43-2022 : Travaux préalables à la réhabilitation VRD-Démolition-débroussaillage espaces
verts : choix de l'entreprise : approuvée**

Questions diverses :

- Inauguration du city stade le 30 septembre à Gelles
- Réunion publique mise en sécurité traverse de Loupiac + projets en cours le 15 octobre
- Cantine scolaire : les repas sont toujours fournis par l'ESAT de l'Aiguille durant l'arrêt maladie de Nathalie Rigal